

Compte-rendu de la réunion publique du Conseil de quartier Auteuil-Sud

Président délégué - **Pierre-Alain Weill**

Élu référent - **Bruno Lionel-Marie, Adjoint au Maire en charge du quartier Auteuil Sud**

Intervenants :

Jérémy Redler, premier adjoint au Maire en charge de la coordination générale, de l'administration, des finances et des affaires économiques

Vanessa Edberg, adjointe au Maire en charge de la voirie, de la sécurité routière et des transports

Véronique Baldini, conseillère de Paris déléguée aux espaces verts et à la propreté.

Justin Ledoux, Direction de la Voirie et des Déplacements, adjoint à la cheffe de la Mission Vélo, Chef du Pôle Infrastructure.

Maëlle Garcia, Direction de la Voirie et des Déplacements, Cheffe de Projet Territorial STV Sud-Ouest

Sébastien Nair, directeur du développement de la Vie associative et citoyenne du 16^e arrondissement

Introduction

Pierre-Alain Weill : Remercie l'ensemble des membres du Conseil de quartier, les habitants, les élus et les services d'être présents à cette première réunion publique du conseil de quartier en présentiel. Deux sujets sont abordés ce soir : le plan vélo qui permettra d'avoir des pistes cyclables apaisées pour les trajets du quotidien et « embellir votre quartier » Auteuil-sud qui intégrera les aménagements vélos demandés par les habitants, rue Michel-Ange.

Bruno-Lionel Marie : Le quartier Auteuil Sud bouge depuis un an à travers :

- les projets Embellir votre Quartier et les aménagements cyclables prévus
- la mise en place d'un groupe de partenariats opérationnel sur la sécurité,
- Un numéro dédié de MAG 16 et deux numéros de la lettre des quartiers.

- La création de l'association des commerçants Exelmans/Versailles avec des animations notamment illuminations, chasse aux trésors, vides grenier.
- La présence des services sociaux de la Mairie du 16^{ème} à travers l'organisation de deux permanences Porte de Saint-Cloud en novembre et juin derniers.

Les aménagements de voirie qui vont bientôt être réalisés à Auteuil-sud répondent à une volonté des élus d'améliorer l'état existant afin de faciliter les trajets des habitants. Il tient à remercier les conseillers de quartier pour leur investissement.

Jérémy Redler : Cette réunion est au carrefour de deux priorités de la mairie du 16^e

- Le vélo, les pistes cyclables et les aménagements de voirie afin d'assurer la sécurité des déplacements
- La démarche « embellir votre quartier » dans le 16^{ème}, que nous avons souhaité démarrer en priorité par le quartier Auteuil Sud.

Vanessa Edberg : La sécurité routière est une priorité des élus du 16^e. Les attentes des habitants en matière d'aménagements de pistes cyclables sécurisées sont effet très fortes. Il convient de répondre aux besoins dans ce domaine tout en conservant des voies de circulations pour les automobiles. Il s'agit finalement de trouver un juste équilibre entre les deux usages.

Dans ce cadre, la mairie du 16^e travaille en bonne intelligence avec le service de la voirie pour proposer des solutions à tous les usagers de la route.

Présentation des pistes cyclables secteur Porte de Saint-Cloud

Présentation réalisée par Julien Ledoux, de la mission vélo de la mairie de Paris

Le secteur de la Porte de Saint-Cloud fait partie intégrante d'un maillage important avec les communes limitrophes, dont la Ville de Boulogne-Billancourt. Il s'agit d'un axe cyclable essentiel s'insérant dans le réseau velopolitain plan vélo. Ces travaux s'inscrivent également dans un réaménagement complet de la place de la Porte de Saint-Cloud qui à l'instar d'autres grandes places parisiennes (Nation, Bastille et Panthéon) va profiter d'un traitement important.

Question des habitants- échanges

Une habitante : Il est déjà très difficile de trouver un taxi dans Paris en raison du manque de stationnement tout autour de la place. Les places de stationnement existantes seront-elles maintenues ?

Justin Ledoux : oui, elles le seront. Un travail est actuellement en cours avec la Préfecture de Police de Paris.

Un habitant : pourquoi une piste bidirectionnelle est-elle nécessaire place de la Porte de Saint-Cloud ? Ce projet semble dangereux pour les automobilistes et les cyclistes.

Justin Ledoux : Cette bidirectionnalité est une nécessité car d'une part il faut assurer la continuité avec la piste de Boulogne-Billancourt et d'autre part, il est obligatoire d'avoir un

accès pompier de quatre mètres, ce qui rend cet usage tout à fait approprié à la taille des voies.

Paris en selle : les pistes cyclables sont indispensables car le 16^{ème} arrondissement est très en retard en la matière par rapport à d'autres arrondissements parisiens. Il s'agit d'un rééquilibrage des axes routiers entre les automobilistes et les vélos. Pour cela, il est nécessaire que les aménagements améliorent la visibilité de tous les usagers.

Justin Ledoux : En effet, le but est de renforcer la visibilité pour les automobilistes et pour les vélos en créant des mouvements permettant aux véhicules d'être à angle droit avec les voitures.

Un habitant : les cyclistes ne respectent pas le code de la route et roulent beaucoup trop vite. Chacun doit respecter le code de la route, surtout eux

Paris en selle : Le non-respect du code de la route est un fait global qui s'applique à la grande majorité des utilisateurs de l'espace urbain à Paris. Ce n'est uniquement pas le fait des cyclistes. Dans la plupart des accidents impliquant un cycliste, la responsabilité incombe souvent aux autres usagers de la route (poids lourd, voitures, scooters). En effet, Les voitures ne respectent absolument pas les 30 km/h imposés par la mairie de Paris.

Un habitant : être plus vigilant est le devoir de tous, y compris des piétons qui traversent la chaussée en regardant leur téléphone portable

Une habitante : Boulevard Murat, les cyclistes ne regardent pas les sorties de garage, ce qui est dangereux. Pourquoi alors réaliser une piste bidirectionnelle ? Une piste à sens unique serait plus adaptée.

Justin Ledoux : Lorsqu'une voie est large, il est souhaitable de faire une piste bidirectionnelle pour gérer les flux. De plus, Boulogne va pérenniser ses coronapistes à double sens, il convient donc d'assurer une connexion avec elles.

Un habitant : la piste cyclable avenue de Versailles n'est toujours pas créée. Quand le sera-t-elle ?

Justin Ledoux : La piste est en cours d'étude

Un habitant : au sujet de l'avenue de Versailles, les traversées piétonnes sont dangereuses, il souhaiterait que cette traversée soit raccourcie.

Justin Ledoux : Si la piste cyclable est créée, les traversées piétonnes seront plus sûres car les aménagements de pistes réservées aux cyclistes à proximité des voies de circulation incitent les automobilistes à réduire leur vitesse. Le simple aménagement d'une piste cyclable aux abords des voies conduit en effet les conducteurs à lever le pied.

Justin Ledoux : Les travaux de réaménagement de la Place de la Porte de Saint-Cloud débiteront à l'automne prochain pour s'achever à l'été 2023

Xavier Fairbank (Conseiller de quartier) : les arrêts de bus seront-ils conservés ?

Justin Ledoux : Oui, ils le seront

Plan vélo axe sud-nord, rue Michel-Ange

Présentation effectuée par Maelle Garcia

L'objectif est de créer un itinéraire cyclable sécurisé sur l'axe Nord -Sud de l'arrondissement et assurer le raccordement avec les rues adjacentes notamment la Place de la Porte de Saint-Cloud.

Le programme prévoit de conserver une file de circulation et une file de stationnement côté impair. Les premiers travaux débuteront début 2023

Question des habitants- échanges

Rue Michel-Ange, il faudrait plutôt prévoir une piste unidirectionnelle car les sorties de garage sont dangereuses et les vélos arriveront de droite et de gauche.

Maëlle Garcia : Une seule voie de circulation permet de réduire la vitesse des voitures. La voie étant à sens unique, il faut permettre aux vélos d'emprunter la rue dans les deux sens.

Philippe Jean-Louis (*président de l'association Sixteen*) : la fréquentation de la rue Michel-Ange est très importante. Il serait utile d'installer des ralentisseurs. Un coussin Berlinois ?ⁱ

Maëlle Garcia : Précise que la fréquentation y est plutôt moyenne (155 véhicules par heure de la rue Claude Lorrain vers l'avenue Michel-Ange et 182 de la rue Molitor vers la rue d'Auteuil pour une moyenne générale parisienne respectivement de 219 et 293. Elle indique que la solution du coussin berlinois pourrait être envisagée (étude). En effet, dans les rues où circulent des bus, la pose de ralentisseurs n'est pas possible.

Bruno Lionel-Marie : L'espace public doit pouvoir être partagé entre les différents modes de communication : piéton, cycliste, voiture, trottinette, transport en commun... et ce sans opposer les uns aux autres mais avec les uns et les autres, en travaillant sans clivage pour permettre de tenter de satisfaire chacun.

Cette réunion y a contribué en notant les remarques et souhaits de chacun qui seront étudiés et dont il sera, dans la mesure du possible, tenu compte.

Pierre- Alain Weill et Bruno Lionel Marie remercient les habitants de leur participation.

Fin de la réunion.

ⁱ Coussin Berlinois : Un coussin berlinois est un dispositif rectangulaire destiné à ralentir la vitesse des automobiles sans gêner les autres usagers de la chaussée. Pour cela, il est suffisamment étroit, pour permettre aux cyclistes de passer à droite et aux autobus de passer par-dessus sans le toucher avec leurs roues, mais suffisamment large pour que les voitures doivent faire passer au moins un côté dessus.

Les coussins berlinois sont notamment utilisés pour faire respecter les zones 30. On les appelle « berlinois » car ils ont été expérimentés pour la première fois à Berlin, ville qui a classé près de 70 % de ses voies en zone 30.